

Communiqué des associations RUBRESUS et COL.E.R.E

TDN Orano Malvési : la nouvelle enquête publique éclair et enflammée

Depuis 2016, le projet de traitement des déchets nitrates radioactifs TDN d'Orano Malvési fait l'objet d'une forte contestation par la population et les associations environnementales. Suite aux irrégularités de l'enquête publique de 2016 établies par le jugement de la Cour d'Appel de Marseille du 22 octobre 2022 du recours des associations RUBRESUS et COLERE, une nouvelle enquête publique éclair s'est tenue du 5 au 19 juin.

Avec une participation massive, s'élevant à plus de 550 contributions sur le registre d'enquête en quelques jours, la population a exprimé à plus de 90% un avis défavorable et le refus du traitement TDN. Cette mobilisation conforte celle des grands rassemblements en 2017 de milliers et milliers de personnes du Narbonnais opposées au projet.

Le refus d'un incinérateur de déchets nitrates radioactifs et de ses rejets de gaz et de poussières radioactives aux abords immédiats de la première ville de l'Aude, au cœur de l'agglomération narbonnaise a été exprimé par la majorité des contributions.

Le caractère expérimental du traitement TDN, qui n'a pas été testé avec les déchets nitrates radioactifs d'Orano Malvési, ainsi que les déboires de l'installation américaine qui ne fonctionne toujours pas après une dizaine d'années, constituent une autre motivation des avis défavorables.

Les contributions du public ont soulevé également l'aberration environnementale du traitement TDN dont les consommations très élevées d'énergies fossiles (four à charbon bitumineux et chaudières à gaz), d'eau, de réactifs ainsi que ses émissions de gaz à effet de serre sont en complet décalage avec les enjeux actuels et recommandations gouvernementales de lutte contre le réchauffement climatique et la protection des ressources.

Cette enquête publique révèle une opposition générale au projet TDN élargie aux élus, mouvements et personnalités. Les maires de Narbonne (D. Mouly) et Cuxac d'Aude (G. Delfour) ont officiellement exprimé leur avis défavorable. D'autres élus : F. Morlon, vice-président du Conseil Départemental, V. Thivent et V. Birocheau, conseillères municipales de Narbonne, les mouvements Les Robines, Europe Ecologie Les Verts, ..., ont apposé leurs avis défavorables sur le registre d'enquête. Le Conseil Interprofessionnel des Vins du Languedoc (CIVL) a également fait part de son avis défavorable motivé par les impacts environnementaux et économiques du traitement TDN pour la filière vitivinicole, étayé par 7 expertises scientifiques qu'il a commanditées. Parmi les personnalités de la société civile, l'acteur et vigneron Pierre Richard, Louis Privat (Les Grands Buffets), ..., ont fait part de leur avis défavorable au projet TDN, témoignant ainsi leur fidèle soutien aux associations durant toutes ces années.

Lors de sa permanence en mairie de Narbonne, le commissaire enquêteur a fait part de sa surprise devant le flot d'avis défavorables recueillis, lui qui avait déploré lors de la première enquête la petite poignée de contributions et avait émis un avis favorable. La qualité et le nombre des contributions aux arguments souvent bien développés et étayés par des dossiers ainsi que les informations complémentaires et correctifs du dossier d'enquête publique dont le commissaire enquêteur dispose maintenant devraient lui permettre de prononcer un nouvel avis très attendu par la population.